



**SPULTIN et publications**

**Conseil syndical  
Sections syndicales**

**Comités internes**

**Assemblée  
générale**

**Statuts**

**Convention collective  
Guide d'application**

**Régime de retraite  
Prévoyances collectives**

**Fédération et autres sites**

# LE SPULTIN

LE BULLETIN D'INFORMATION DU SYNDICAT DES PROFESSEURS ET PROFESSEURES DE L'UNIVERSITÉ LAVAL

7 octobre 1999 / volume 10 / n° 12

## Nos salaires depuis 1992

Au cours des sept dernières années, l'indice des prix à la consommation n'a pas cessé d'augmenter. Par contre, l'échelle des salaires des professeures et professeurs de l'Université Laval est demeurée inchangée depuis 1992. Quant aux salaires payés dans le secteur privé, ils ont augmenté, en moyenne, à un rythme supérieur à l'inflation.

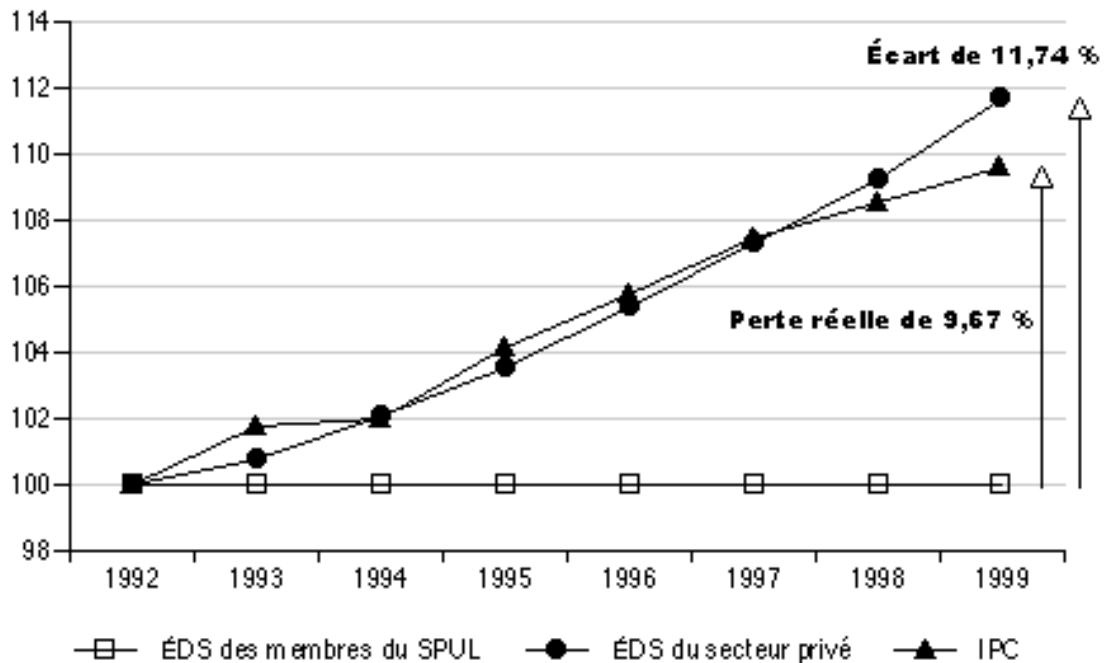
Le graphique ci-dessous illustre l'évolution des échelles de salaires (ÉDS) des membres du SPUL comparativement à l'évolution des échelles de salaires du secteur privé et de l'indice des prix à la consommation (IPC).

Lorsque l'échelle des salaires ne progresse pas au même rythme que l'inflation, il en résulte une perte réelle, une érosion du pouvoir d'achat des salariés. En avril 1999, la perte réelle, accumulée depuis 1992, s'établissait à 9,67 %. De même, lorsque l'échelle des salaires des professeures et professeurs demeure inchangée alors que les échelles du secteur privé progressent, il en résulte un écart croissant entre les rémunérations des deux groupes de salariés. Entre 1992 et avril 1999, cet écart se chiffre à 11,74 %.

Il ne faudrait pas croire que la proposition d'indexation des échelles de salaires faite par le gouvernement du Québec au Front commun (+1 % en 1999, +2 % en 2000 et +2 % en 2001) vise à effacer la perte réelle subie par les salariés du secteur public. Dans la mesure où elle ne fait que compenser l'inflation prévisible d'ici la fin de 2001, l'appauvrissement subi jusqu'à maintenant ne pourra que perdurer et devenir permanent.

Source : Statistique Canada, L'emploi et le revenu en perspective, No. 75-001-XPf, Automne 1999.

### Évolution des échelles de salaires (ÉDS) et de l'indice des prix à la consommation (IPC), de 1992 à avril 1999



## Le mot du président

### Les déficits de l'Université Laval

Tout le monde a entendu parler de la situation financière de notre institution. Inlassablement, l'Employeur revient dans ses communications sur la question des déficits et son discours associe invariablement les déficits et les conditions de travail. Naturellement, une modification de la rémunération des professeures et des professeurs est souvent évoquée pour solutionner les problèmes budgétaires. Cette association est-elle légitime? Les professeures et les professeurs sont-ils responsables des déficits de l'Université Laval?

### Qui est responsable?

Le mot déficit évoque l'appareillage et les réflexes comptables. Lorsque l'on constate un déficit dans des états comptables, on examine, en première analyse, les divers éléments qu'ils renferment à la recherche de postes qui pourraient être réduits, ou augmentés, pour que les divers totaux aillent dans le sens d'un budget équilibré. C'est là une démarche courante mais fort limitée. Elle peut mener à découvrir, dans le cas qui nous intéresse, qu'une " piste prometteuse " se trouve du côté de la masse salariale des professeures et professeurs. Le discours de l'Employeur nous indique qu'il a fait cet exercice et qu'il semble en avoir fait un pilier de son plan de résorption des déficits. La logique administrative impose alors que les

professeures et les professeurs, et le syndicat qui les représente, soient des " partenaires " dans cet exercice et que, dès lors qu'ils s'y refusent, ils deviennent responsables des difficultés financières de l'Université.

Ces dernières années, toutes les fois où les administrateurs de l'Université sont venus nous voir pour que nous les aidions à résoudre les problèmes comptables de notre institution, nous les avons accueillis et nous avons contribué à construire des solutions. Est-il besoin de rappeler que nos salaires sont gelés depuis 1992? Faut-il encore répéter que nous avons, pour venir en aide à notre institution, réécrit des portions importantes de notre convention collective? Il est clair que les professeures et les professeurs ont beaucoup donné. Poursuivre dans cette voie de la détérioration de nos conditions de travail débouche sur un cul-de-sac en ce que, non seulement, elle ne résout visiblement rien, mais elle met en péril l'avenir de notre institution. La détérioration de nos conditions de travail ne peut qu'entraîner la détérioration de l'Université. Il nous faut refuser cette piste à cause de sa stérilité, mais également parce qu'elle nous mène insidieusement à développer un sentiment de culpabilité face à la situation et à son pourrissement.

### **D'où viennent les déficits?**

Je suggère d'envisager cette autre question en prenant le contre-pied de la position de nos administrateurs qui parlent sans cesse *des déficits de l'Université Laval*. Et si on examinait les déficits comme n'étant pas ceux de notre institution?

Le gouvernement du Québec ne respecte pas ses engagements financiers et il a effectué des coupures massives dans ses subventions. Les institutions qui dépendent de lui n'ont d'autres choix que d'accuser le coup de ce qui devient une vaste opération de camouflage du déficit gouvernemental. C'est ainsi que notre institution doit composer avec des déficits qu'elle n'a pas créés et dont elle ne peut résorber, au mieux, qu'une faible partie à même ses opérations courantes.

Il nous faut dire au gouvernement de revenir chercher ce qu'il a caché chez nous; lui dire de reprendre ses déficits et, de manière presque tautologique, refuser les nouvelles coupures comptables. Il nous faut dénoncer la situation, c'est notre responsabilité à l'égard de notre institution.

En bref, il est essentiel de comprendre et de faire comprendre que : 1) les professeures et les professeurs ne sont pas les responsables des déficits budgétaires; 2) ce n'est pas aux professeures et professeurs de trouver ou de financer les solutions aux problèmes soulevés par la conjoncture budgétaire. Non pas qu'ils n'y contribueront pas éventuellement, mais on ne peut constamment accueillir avec ouverture des demandes de donner plus de cours à plus d'étudiants, en utilisant constamment de nouvelles technologies qu'il faut apprendre à maîtriser et à utiliser, d'aller chercher une part de plus en plus grande de subventions de plus en plus difficiles à obtenir, de recruter de plus en plus d'étudiants des cycles supérieurs, de tous les encadrer avec

une disponibilité et un dévouement à toute épreuve, tout en poursuivant nos propres recherches, de réviser constamment nos programmes et de les gérer de façon à ce que les " clients " ne soient jamais mécontents, de concevoir des programmes sur mesure pour la Formation continue et d'y enseigner, le soir et les fins de semaine, parfois loin du campus, le tout dans un contexte où les ressources sont de plus en plus rares et, dans le temps qui nous reste, devoir trouver des solutions à la crise budgétaire. Assez, c'est assez !

## Le budget de fonctionnement pour l'année 1999-2000 : des coupures pour les profs, des hausses pour l'administration

Le 19 mai dernier, au moment de son adoption par le Conseil d'administration de l'Université Laval, le recteur a parlé du budget de fonctionnement pour l'année 1999-2000 comme du " budget de la solidarité ", comme d'un " pari sur notre capacité d'adhérer tous ensemble à un projet commun qui va nous permettre de traverser la période difficile actuelle, sans causer de dommages irréparables à l'institution et sans pénaliser indûment ses membres. " Le budget de fonctionnement de l'Université Laval pour l'année 1999-2000 démontre-t-il que les choix de la direction correspondent à ce discours?

Le tableau ci-dessous présente les grandes lignes du budget de fonctionnement de l'Université Laval pour l'année 1999-2000. On constate que ce budget impose des coupures importantes au personnel enseignant régulier et aux ressources matérielles mises à la disposition des unités. On constate aussi que ce budget comporte des hausses substantielles pour les masses salariales et les autres dépenses de la très haute administration (THA) et de certains services.

Les revenus de fonctionnement sont principalement composés des droits de scolarité et de la subvention

<b>Au total</b>	<b>1998-1999</b>	<b>1999-2000</b>	<b>Variations en \$ et en %</b>	
Revenus de fonctionnement	296 284 974 \$	284 372 680 \$	-11 912 294 \$	-4,0 %
Revenus de la recherche	93 500 000 \$	103 700 000 \$	+10 200 000 \$	+10,9 %
Total des revenus	389 784 974 \$	388 072 680 \$	-1 712 294 \$	-0,4 %
Dépenses de fonctionnement	317 518 001 \$	317 430 503 \$	-87 498 \$	-0,0 %
Dépenses de la recherche	93 500 000 \$	103 700 000 \$	+10 200 000 \$	+10,9 %
Total des dépenses	411 018 001 \$	421 130 503 \$	+10 112 502 \$	+2,5 %
Déficit d'opération <sup>1</sup>	21 233 027 \$	33 057 223 \$	+11 824 196 \$	+55,7 %
Déficit d'opération <sup>2</sup>	17 724 027 \$	26 497 823 \$	+8 773 796 \$	+49,5 %

<b>Des coupures dans les unités pour l'enseignement et la recherche</b>				
Salaires du personnel enseignant régulier	115 740 291 \$	113 526 430 \$	-2 213 861 \$	-1,9 %
Ressources matérielles	16 790 151 \$	11 338 388 \$	-5 451 763 \$	-32,5 %
Centre de production multimédia	2 045 832 \$	0 \$	-2 045 832 \$	-100,0 %
<b>Des hausses pour l'administration et les services</b>				
Administration, masses salariales <sup>3</sup>	19 107 109 \$	21 762 630 \$	+2 655 521 \$	+13,9 %
Administration, autres dépenses <sup>3</sup>	5 590 915 \$	7 194 410 \$	+1 603 495 \$	+28,7 %
• Rectorat <sup>3</sup>	3 202 112 \$	3 821 462 \$	+619 350 \$	+19,3 %
• Vice-rectorat aux ressources humaines	3 020 794 \$	4 031 635 \$	+1 010 841 \$	+33,5 %
• Bureau du registraire	2 585 493 \$	2 838 824 \$	+253 331 \$	+9,8 %
• Service des finances	3 354 354 \$	4 321 060 \$	+966 706 \$	+28,8 %
• CMS - Stock	725 922 \$	1 011 610 \$	+285 688 \$	+39,4 %
• Service des communications	1 368 302 \$	1 522 620 \$	+154 318 \$	+11,3 %
• Vérificateur interne	103 595 \$	258 199 \$	+154 604 \$	+149,2 %
Terrains et bâtiments, total	27 492 392 \$	29 029 995 \$	+1 537 603 \$	+5,6 %
• Service de sécurité et prévention	2 428 145 \$	2 937 752 \$	+509 607 \$	+21,0 %

1. La première mesure du déficit est égale à la différence entre le total des dépenses et le total des revenus.

2. La deuxième mesure du déficit est obtenue en additionnant les postes exceptionnels au déficit précédent.

3. Les dépenses du Bureau de valorisation des applications de la recherche sont incluses dans les données des deux années.

**Voir le site [www.spul.ulaval.ca](http://www.spul.ulaval.ca) pour le budget des ressources matérielles de votre faculté.**

régulière du MEQ. L'Employeur prévoit que les revenus de fonctionnement devraient diminuer de près de 12 millions de \$ (-4,0 %) entre 1998-1999 et 1999-2000. Il prévoit également que les professeurs et les professeures parviendront à obtenir des subventions de recherche additionnelles d'une valeur 10,2 millions de \$ (+10,9 %). La hausse prévue des revenus de la recherche a pour effet d'annuler la plus grande partie de la baisse prévue des revenus de fonctionnement, de sorte que le total des revenus ne devrait diminuer que de 1,7 million de \$.

Malgré la diminution prévue des revenus de fonctionnement, l'administration a décidé de maintenir les dépenses de fonctionnement au même niveau. Cela a pour effet d'entraîner une hausse importante du déficit prévu. Si on ne sent pas le besoin de réduire les dépenses de fonctionnement proportionnellement aux revenus de fonctionnement, la crise financière est-elle vraiment si grave?

## **Des coupures pour les uns et des hausses pour les autres**

Chose certaine, s'il y a crise financière, elle touche principalement le corps professoral et les ressources matérielles mises à la disposition des unités. Pour la THA, au contraire, les budgets sont en pleine expansion.

Considérons la situation faite au corps professoral. Il est prévu que les masses salariales du personnel enseignant régulier diminueront de 2,2 millions de \$ (—1,9 %) d'une année sur l'autre. Le budget des ressources matérielles mises à la disposition des unités fait l'objet de coupures draconiennes. En effet, il passe de 16,8 à 11,3 millions de \$, en baisse de 32,5 %. Quant au Centre de production multimédia, il a simplement cessé d'exister.

Pendant ce temps, les masses salariales de la THA augmentent de plus de 2,6 millions de \$, soit 13,9 %. Le taux de croissance de leurs autres dépenses est encore plus impressionnant; il est de l'ordre de 28,7 %. Parmi les autres dépenses, on retrouve notamment les frais de perfectionnement, les frais de voyage et de représentation, les frais de bureau et de reprographie, les services professionnels et contractuels, ainsi que les droits de scolarité des dépendants du personnel administratif.

La fonction **administration** regroupe le rectorat, les vice-rectorats, le bureau du registraire, le service des finances, le service des communications et quelques autres services administratifs. Le tableau présente uniquement les services administratifs qui ont bénéficié des plus importantes augmentations de dépenses. La croissance la plus impressionnante est celle du vice-rectorat aux ressources humaines, dont le budget augmente de 3 à 4 millions de \$, en progression de 33,5 % en une seule année. Cette hausse est particulièrement impressionnante dans un contexte où il y a de moins en moins de ressources humaines à gérer. Le service des finances vient en deuxième position, avec une hausse de dépenses de 966 706 \$ ou 28,8 % d'une année sur l'autre. Le rectorat doit se contenter d'une troisième position avec une croissance de ses dépenses de 619 350 \$ ou 19,3 % d'une année sur l'autre.

D'autres services obtiennent aussi des hausses de dépenses importantes. C'est le cas, entre autres, des services qui font partie de la fonction **terrains et bâtiments**. À lui seul, le service de sécurité et prévention voit ses dépenses augmenter de 509 607 \$ ou de 21 %.

## **Les vraies priorités de l'Employeur**

Les vraies priorités de l'Employeur apparaissent clairement dans ses choix budgétaires. Ces choix correspondent si peu à son discours, qu'une question se pose : le discours de l'Employeur sur la crise financière est-il autre chose qu'un moyen de faire pression sur certains groupes de salariés et d'obtenir de leur part d'importantes concessions monétaires afin de financer une expansion tout aussi importante de la THA?

Machiavel disait : " Gouverner, c'est faire croire ".

---

[Accueil](#) | [Spultin](#)  
[Convention collective](#) | [Guide d'application](#) | [RRPPUL](#) | [Prévoyances collectives](#)  
[Assemblée générale](#) | [Conseil syndical](#) | [Sections syndicales](#)  
[Comités internes](#) | [Statuts](#) | [FQPPU et autres sites](#)

---

Pour tout renseignement supplémentaire, communiquez avec [Lucie Hudon](#)